MILLER THOMSON I³®

LE PROGRAMME EAIMC DE MILLER THOMSON : ENGAGEMENT | AMÉLIORATION | INNOVATION MC

Le programme EAI confirme le souci *d'engagement, d'amélioration et d'innovation* de Miller Thomson. L'objectif de ce programme consiste à améliorer la communication, la gestion des dossiers et l'efficacité des services. Le programme EAI propose une suite d'outils pour atteindre ces objectifs, notamment la gestion de projets juridiques, l'amélioration continue de la pratique et des services, l'innovation et l'impartition légale.

Engagement

La communication, élément récurrent du programme EAI, est essentielle à l'établissement d'une relation de confiance à long terme entre les clients et leurs conseillers juridiques. Le programme EAI comporte les engagements suivants :

- Services juridiques hors pair
- Communication rapide et efficace
- Bonne compréhension du secteur d'activité
- Optimisation des ressources
- Transparence
- Service à la clientèle exceptionnel

Amélioration

Notre objectif est de travailler de concert avec les clients à la mise en place du programme de gestion des mandats juridiques afin d'améliorer notre façon de dispenser les conseils, de tisser des liens plus solides et de dépasser les attentes.

COMMUNICATION

1. INITIATIVE

Nous organisons une première rencontre afin de connaître vos besoins sur le plan commercial et juridique, votre définition de la réussite ainsi que vos attentes en ce qui concerne les échéances, l'étendue du mandat, les coûts et la tolérance aux risques.

2. PLANIFICATION

Notre équipe de conseillers juridiques utilise les paramètres de l'outil de gestion pour élaborer avec vous un plan d'action et un budget qui vous conviennent.

3. GESTION

Nos services juridiques s'arriment aux mesures du plan d'action. S'il devient nécessaire de les modifier, d'autres mesures clairement définies seront mises en place avec votre consentement.

4. COMMUNICATION

Grâce aux comptes rendus réguliers de notre équipe, vous serez informés des progrès accomplis dans le dossier ainsi que de toute modification susceptible d'avoir une incidence sur la progression du mandat, ce qui permettra d'éviter toute mauvaise surprise.

5. APPRENTISSAGE

Après la clôture de chaque dossier, nous procédons à une analyse post-action avec le client afin de passer en revue les points forts et les points à améliorer.

Innovation

AUTRES MODES DE TARIFICATION

Miller Thomson propose depuis longtemps des modes de tarification différents, qui s'éloignent de la traditionnelle tarification à l'heure. Nous avons la possibilité de proposer des modes personnalisés de calcul des honoraires axés sur le partage des risques, ce qui nous permet d'offrir une proposition de valeur plus intéressante.

INNOVATION ET AMÉLIORATION CONTINUE DE LA PRATIQUE

Nous guidons nos avocats vers les précédents clés, les outils de transmission du savoir et autres outils technologiques utilisés pour augmenter l'efficacité.

OPTIMISATION DES RESSOURCES

Notre philosophie est de déléguer le travail afin d'optimiser les ressources et de réduire les coûts. Nous avons la possibilité, lorsqu'il y a lieu, de confier le travail à des professionnels situés dans l'un de nos 12 bureaux au Canada, ce qui nous permet d'offrir des tarifs plus attrayants.

Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet, communiquez avec :

Jessica Rubin
JRUBIN@MILLERTHOMSON.COM
416.597.4334

Ryan Eichler
REICHLER@MILLERTHOMSON.COM
514.879.4077

Jenifer Gentle
JGENTLE@MILLERTHOMSON.COM
604.418.8872

Elizabeth Hutchison
EHUTCHISON@MILLERTHOMSON.COM
416.388.6589

Joe Marando
JMARANDO@MILLERTHOMSON.COM
416.595.2641